

## AMENDEMENT À LA NOTICE EXPLICATIVE ET CONTRAT

Novembre 2016



Le présent document constitue un amendement à la brochure Notice explicative et contrat (BRA1620) imprimée en juin 2016. Il doit donc accompagner cette brochure. Toutes les sections de la Notice explicative et du Contrat de rente s'appliquent, compte tenu des modifications expliquées ci-dessous.

**Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du souscripteur et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

### Nouveaux fonds de placement garanti SSQ

En date du 18 novembre 2016, SSQ Groupe financier a ajouté trois nouveaux fonds à son offre. Il s'agit du fonds **FPG SSQ Obligations de sociétés CI Signature**, du fonds **FPG SSQ Actions américaines couvertes sur la devise Fiera Capital** et du fonds **FPG SSQ Actions mondiales tous pays Hexavest**. Vous trouverez l'information relative à ces fonds dans leurs *Aperçus du fonds* respectifs. La section *Aperçus des fonds de placement garanti SSQ* de la Notice explicative et contrat est modifiée par l'ajout des *Aperçus du fonds* joints à la présente.

Le président-directeur général,

Le premier vice-président – Investissement et retraite,

Jean-François Chalifoux

Éric Trudel

## FPG SSQ Obligations de sociétés CI Signature (165)

APERÇU DU FONDS • Renseignements financiers au 31 décembre 2015

### Bref aperçu

**Date de création du fonds :** 18 novembre 2016

**Valeur totale de l'actif :** s. o.

**Nombre d'unités en circulation :** s. o.

**Valeur liquidative par unité (option de garantie régulière) :** s. o.

**Ratio de frais de gestion (RFG) :** entre 2,70 % et 2,95 % (incluant les taxes)

Certains frais que vous devez payer peuvent être réduits si vous investissez 500 000 \$ et plus. Certaines conditions s'appliquent.

**Gestionnaire(s) de portefeuille :** Placements CI

**Rotation du portefeuille :** 51 %

**Placement minimal :** Produit régulier 400 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds est investi dans des parts du Fonds Signature Corporate Bond, qui est principalement investi dans des obligations de sociétés et des obligations à haut rendement nord américaines. Il peut également investir dans une moindre mesure dans des obligations étrangères.

#### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Delta 2 Lux Sarl 7,75 29-07-2022	0,76 %
Credit Suisse Group AG 7,50 11-12-2023	0,70 %
Alphabet Holding Co Inc. 7,75 01-11-2017	0,63 %
Lloyds Banking Group PLC 7,00 31-12-2049	0,62 %
GMAC Capital Trust I	0,60 %
Canadian Government Bond 0,75 01-09-2020	0,58 %
Amaya Holdings BV 5,00 01-08-2021	0,56 %
Canadian Government Bond 3,50 01-12-2045	0,55 %
RBS Capital Funding Trust VII	0,54 %
Forest City Enterprises Inc.	0,50 %
<b>Total</b>	<b>6 %</b>

**Nombre total de placements :** 624

#### Répartition de l'actif



● 2,9 %	Obligations fédérales
● 40,5 %	Obligations corporatives
● 5,0 %	Liquidités et équivalents
● 51,6 %	Obligations à haut rendement

### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements au titre du contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* pour de plus amples renseignements.

Très faible	Faible	<b>Faible à modéré</b>	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	------------------------	--------	----------------	-------

### Quel a été le rendement du fonds?

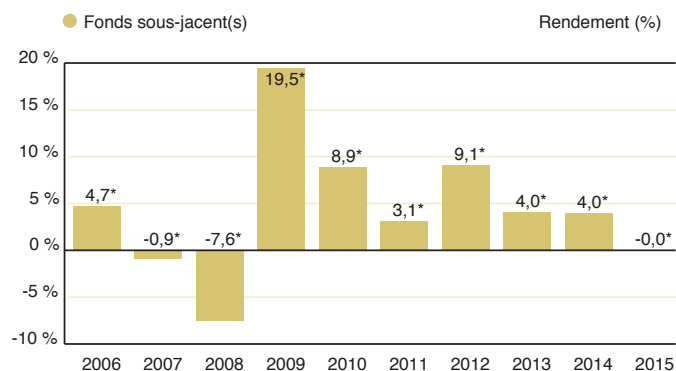
Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un investisseur qui a choisi la garantie régulière, au cours des dix dernières années, après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Les renseignements sur le rendement du fonds seront affichés à la suite de sa première année.

#### Rendements annuels

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds sous-jacent au cours des 10 dernières années. On note 7 années où la valeur du fonds a augmenté et 3 années où la valeur a diminué.



\* À des fins d'illustration uniquement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait varier.

### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement d'un investisseur en cas de baisse des marchés. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à un investisseur recherchant un revenu régulier et une croissance modérée du capital à moyen et à long terme.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de souscription

Option de frais de souscription	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais à l'achat	Jusqu'à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais de souscription à l'achat sont déduits du montant investi et sont remis à titre de commission.</li> </ul>
Frais différés	Si vous vendez : Durant la 1 <sup>re</sup> année : 6 % Durant la 2 <sup>e</sup> année : 6 % Durant la 3 <sup>e</sup> année : 5 % Durant la 4 <sup>e</sup> année : 4 % Durant la 5 <sup>e</sup> année : 3 % Durant la 6 <sup>e</sup> année : 2 % Les années suivantes : 0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais de souscription différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 5 %. Les frais de souscription différés que vous payez sont remis à SSQ.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % de vos unités chaque année (20 % dans les FERR, FRV, FRRP et FRRI), sans frais de souscription différés.</li> <li>Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de souscription différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais de souscription différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.</li> </ul>
Sans frais - Mode A	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> </ul>
Sans frais - Mode B	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 3%.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Option de garantie	RFG	Frais annuels de la garantie*		RFG total	Valeur liquidative par unité	Nombre d'unités en circulation
		Actuels	Maximum			
Régulière (75 % - 75 %)	2,70 %	0,00 %	0,50 %	2,70 %	s. o.	s. o.
Enrichie (75 % - 100 %)	2,70 %	0,10 %	0,60 %	2,80 %	s. o.	s. o.
Optimale (100 % - 100 %)	2,70 %	0,25 %	0,75 %	2,95 %	s. o.	s. o.

\* % de l'actif net du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement.

Le RFG peut varier en fonction des taxes applicables.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

### Commission de suivi

SSQ verse une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1 % de la valeur de votre placement annuellement tant que vous détenez des unités du fonds. La commission couvre les services et conseils qui vous sont fournis par votre conseiller en sécurité financière et son agent général. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Son taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

### 3. Autres frais

Si vous vendez ou transférez des unités dans les 90 jours de leur achat, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transaction à court terme équivalents à 2 % de la valeur de ces unités. Ces frais sont réinvestis dans le fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre contrat et tout achat initial de titres dans les deux jours ouvrables de la première des dates suivantes : celle de la réception de l'avis d'exécution ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Dans ce cas, vous devez aviser SSQ de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprendra tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés. Vous pouvez en outre annuler des achats subséquents effectués au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle opération.

### Renseignements supplémentaires

L'Aperçu du fonds peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la *Notice explicative* ou nous contacter.

SSQ, Société d'assurance-vie inc.

2515 boulevard Laurier • C.P. 10510 succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 0A3  
 Tél. : 1 800 320-4887 • Téléc. : 1 866 559-6871 • Courriel : service.inv@ssq.ca

## FPG SSQ Actions américaines couvertes sur la devise Fiera Capital (166)

APERÇU DU FONDS • Renseignements financiers au 31 décembre 2015

### Bref aperçu

**Date de création du fonds :** 18 novembre 2016

**Valeur totale de l'actif :** s. o.

**Nombre d'unités en circulation :** s. o.

**Valeur liquidative par unité (option de garantie régulière) :** s. o.

**Ratio de frais de gestion (RFG) :** entre 3,12 % et 4,67 % (incluant les taxes)

Certains frais que vous devez payer peuvent être réduits si vous investissez 500 000 \$ et plus. Certaines conditions s'appliquent.

**Gestionnaire(s) de portefeuille :** Corporation Fiera Capital

**Rotation du portefeuille :** 12 %

**Placement minimal :** Produit régulier 400 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

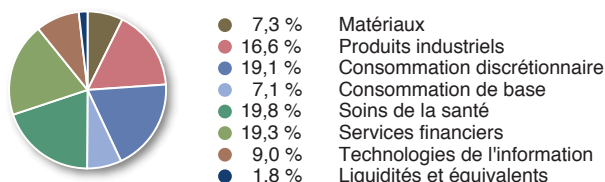
Ce fonds est investi dans des parts du Fonds Fiera actions américaines, qui est principalement investi dans des actions de sociétés américaines de grande capitalisation.

#### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

Moody's Corp.	6,60 %
Johnson & Johnson	6,00 %
Wells Fargo & Co.	5,00 %
Becton Dickinson and Co.	4,90 %
US Bancorp	4,40 %
The TJX Companies Inc.	4,00 %
MasterCard Inc., cat. A	3,70 %
United Technologies Corp.	3,70 %
AutoZone Inc.	3,70 %
3M Company	3,60 %
<b>Total</b>	<b>45,6 %</b>

Nombre total de placements : 29

#### Répartition de l'actif



### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements au titre du contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* pour de plus amples renseignements.

Très faible	Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

### Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un investisseur qui a choisi la garantie régulière, au cours des dix dernières années, après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Les renseignements sur le rendement du fonds seront affichés à la suite de sa première année.

#### Rendements annuels

Les renseignements sur le rendement du fonds seront affichés à la suite de sa première année.

## NOUVEAU FONDS

### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement d'un investisseur en cas de baisse des marchés. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à un investisseur recherchant une croissance du capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de souscription

Option de frais de souscription	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais à l'achat	Jusqu'à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais de souscription à l'achat sont déduits du montant investi et sont remis à titre de commission.</li> </ul>
Frais différés	Si vous vendez : Durant la 1 <sup>re</sup> année : 6 % Durant la 2 <sup>e</sup> année : 6 % Durant la 3 <sup>e</sup> année : 5 % Durant la 4 <sup>e</sup> année : 4 % Durant la 5 <sup>e</sup> année : 3 % Durant la 6 <sup>e</sup> année : 2 % Les années suivantes : 0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais de souscription différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 5 %. Les frais de souscription différés que vous payez sont remis à SSQ.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % de vos unités chaque année (20 % dans les FERR, FRV, FRRP et FRR1), sans frais de souscription différés.</li> <li>Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de souscription différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais de souscription différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.</li> </ul>
Sans frais - Mode A	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> </ul>
Sans frais - Mode B	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 3%.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Option de garantie	RFG	Frais annuels de la garantie*		RFG total	Valeur liquidative par unité	Nombre d'unités en circulation
		Actuels	Maximum			
Régulière (75 % - 75 %)	3,12 %	0,00 %	0,50 %	3,12 %	s. o.	s. o.
Enrichie (75 % - 100 %)	3,12 %	0,80 %	1,30 %	3,92 %	s. o.	s. o.
Optimale (100 % - 100 %)	3,12 %	1,55 %	2,33 %	4,67 %	s. o.	s. o.

\* % de l'actif net du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement.

Le RFG peut varier en fonction des taxes applicables.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

### Commission de suivi

SSQ verse une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1 % de la valeur de votre placement annuellement tant que vous détenez des unités du fonds. La commission couvre les services et conseils qui vous sont fournis par votre conseiller en sécurité financière et son agent général. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Son taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

### 3. Autres frais

Si vous vendez ou transférez des unités dans les 90 jours de leur achat, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transaction à court terme équivalents à 2 % de la valeur de ces unités. Ces frais sont réinvestis dans le fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre contrat et tout achat initial de titres dans les deux jours ouvrables de la première des dates suivantes : celle de la réception de l'avis d'exécution ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Dans ce cas, vous devez aviser SSQ de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprendra tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés. Vous pouvez en outre annuler des achats subséquents effectués au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle opération.

### Renseignements supplémentaires

L'Aperçu du fonds peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la *Notice explicative* ou nous contacter.

SSQ, Société d'assurance-vie inc.

2515 boulevard Laurier • C.P. 10510 succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 0A3  
 Tél. : 1 800 320-4887 • Téléc. : 1 866 559-6871 • Courriel : [service.inv@ssq.ca](mailto:service.inv@ssq.ca)

## FPG SSQ Actions mondiales tous pays Hexavest (143)

APERÇU DU FONDS • Renseignements financiers au 31 décembre 2015

### Bref aperçu

**Date de création du fonds :** 26 septembre 2011

**Valeur totale de l'actif :** 53,94 millions \$

**Nombre d'unités en circulation :** 3 214 008

**Valeur liquidative par unité (option de garantie régulière) :** s. o.

**Ratio de frais de gestion (RFG) :** entre 3,24 % et 4,84 % (incluant les taxes)

Certains frais que vous devez payer peuvent être réduits si vous investissez 500 000 \$ et plus. Certaines conditions s'appliquent.

**Gestionnaire(s) de portefeuille :** Hexavest

**Rotation du portefeuille :** 54 %

**Placement minimal :** Produit régulier 400 \$

### Dans quoi le fonds investit-il?

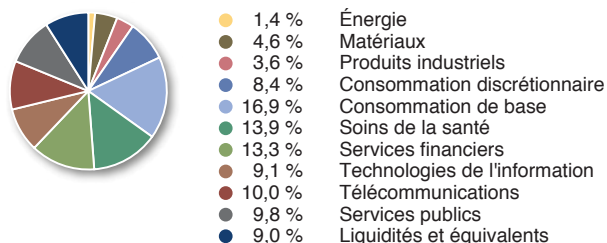
Ce fonds est investi dans des parts du Fonds Hexavest Actions mondiales tous pays, qui est principalement investi dans des actions de sociétés mondiales de grande capitalisation, incluant les pays émergents, situées à l'extérieur du Canada.

#### Dix principaux placements du fonds sous-jacent

AT&T Inc.	2,20 %
Pfizer Inc.	2,10 %
Verizon Communications Inc.	2,00 %
Johnson & Johnson	1,80 %
The Southern Co.	1,80 %
Procter & Gamble Co.	1,60 %
Microsoft Corp.	1,50 %
Wal-Mart Stores Inc.	1,30 %
Coca-Cola Co.	1,30 %
McDonald's Corp.	1,20 %
<b>Total</b>	<b>16,8 %</b>

**Nombre total de placements :** 435

#### Répartition de l'actif



### Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements au titre du contrat peut diminuer. Veuillez vous reporter à la *Notice explicative* pour de plus amples renseignements.

Très faible	Faible	Faible à modéré	<b>Modéré</b>	Modéré à élevé	Élevé
-------------	--------	-----------------	---------------	----------------	-------

### Quel a été le rendement du fonds?

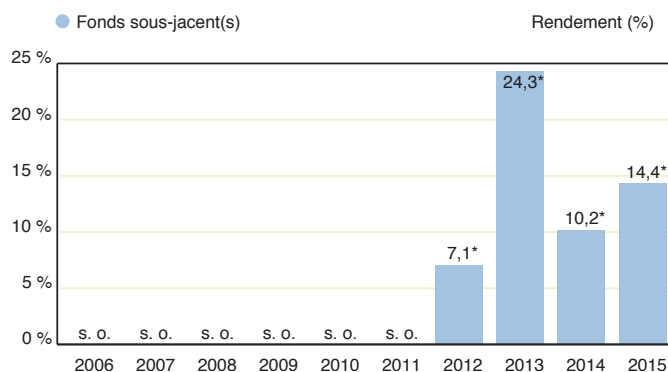
Cette rubrique présente le rendement du fonds, pour un investisseur qui a choisi la garantie régulière, au cours des dix dernières années, après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la garantie choisie et de votre situation fiscale.

#### Rendement moyen

Un investisseur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds pendant 4 ans, et ayant opté pour la garantie régulière, détient maintenant 1 678,62 \$. Ce montant correspond à un rendement moyen de 13,8 % par année.

#### Rendements annuels

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds sous-jacent au cours des 4 dernières années pour un investisseur qui a choisi la garantie régulière. On note 4 années où la valeur du fonds a augmenté et aucune année où la valeur a diminué.



\* À des fins d'illustration uniquement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait varier.

### Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement d'un investisseur en cas de baisse des marchés. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la *Notice explicative* et au contrat.

### À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à un investisseur recherchant une croissance du capital à long terme.

## Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir ou vendre des unités du fonds.

### 1. Frais de souscription

Option de frais de souscription	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Frais à l'achat	Jusqu'à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous choisissez le taux avec votre conseiller.</li> <li>Les frais de souscription à l'achat sont déduits du montant investi et sont remis à titre de commission.</li> </ul>
Frais différés	Si vous vendez : Durant la 1 <sup>re</sup> année : 6 % Durant la 2 <sup>e</sup> année : 6 % Durant la 3 <sup>e</sup> année : 5 % Durant la 4 <sup>e</sup> année : 4 % Durant la 5 <sup>e</sup> année : 3 % Durant la 6 <sup>e</sup> année : 2 % Les années suivantes : 0 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les frais de souscription différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 5 %. Les frais de souscription différés que vous payez sont remis à SSQ.</li> <li>Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % de vos unités chaque année (20 % dans les FERR, FRV, FRRP et FRRI), sans frais de souscription différés.</li> <li>Vous pouvez échanger vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de souscription différés, tant que vous ne changez pas d'option de garantie. Le calendrier des frais de souscription différés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.</li> </ul>
Sans frais - Mode A	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> </ul>
Sans frais - Mode B	s. o.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucuns frais de souscription.</li> <li>Lorsque vous investissez dans le fonds, SSQ verse une commission de 3%.</li> </ul>

### 2. Frais permanents du fonds

Option de garantie	RFG	Frais annuels de la garantie*		RFG total	Valeur liquidative par unité	Nombre d'unités en circulation
		Actuels	Maximum			
Régulière (75 % - 75 %)	3,24 %	0,00 %	0,50 %	3,24 %	s. o.	s. o.
Enrichie (75 % - 100 %)	3,24 %	0,80 %	1,30 %	4,04 %	s. o.	s. o.
Optimale (100 % - 100 %)	3,24 %	1,60 %	2,40 %	4,84 %	s. o.	s. o.

\* % de l'actif net du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG total comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement.

Le RFG peut varier en fonction des taxes applicables.

Pour plus de détails sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

### Commission de suivi

SSQ verse une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1 % de la valeur de votre placement annuellement tant que vous détenez des unités du fonds. La commission couvre les services et conseils qui vous sont fournis par votre conseiller en sécurité financière et son agent général. La commission de suivi est incluse dans les frais de gestion. Son taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

### 3. Autres frais

Si vous vendez ou transférez des unités dans les 90 jours de leur achat, il se pourrait que vous ayez à payer des frais de transaction à court terme équivalents à 2 % de la valeur de ces unités. Ces frais sont réinvestis dans le fonds.

## Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre contrat et tout achat initial de titres dans les deux jours ouvrables de la première des dates suivantes : celle de la réception de l'avis d'exécution ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Dans ce cas, vous devez aviser SSQ de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'achat en cause et comprendra tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés. Vous pouvez en outre annuler des achats subséquents effectués au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle opération.

### Renseignements supplémentaires

L'Aperçu du fonds peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la *Notice explicative* ou nous contacter.

SSQ, Société d'assurance-vie inc.

2515 boulevard Laurier • C.P. 10510 succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 0A3  
 Tél. : 1 800 320-4887 • Téléc. : 1 866 559-6871 • Courriel : service.inv@ssq.ca

---

**Pour plus de renseignements au sujet de ces changements, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller en sécurité financière ou notre Service à la clientèle.**

---

**Service à la clientèle**

C.P. 10510, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 0A3

Tél. : 1 800 320-4887 — Téléc. : 1 866 559-6871

Courriel : [service.inv@ssq.ca](mailto:service.inv@ssq.ca)